

La société Veyrat Masson est spécialisée dans la réalisation d'ensembles mécaniques, notamment dans les domaines de la chaudronnerie et de la mécanosoudure, intégrant des prestations d'usinage ainsi que le montage et l'assemblage de sous-ensembles. La sécurité, la qualité des prestations et la satisfaction de ses clients constituent des principes fondamentaux, intégrés à l'ensemble de ses activités. Ces engagements reposent sur la maîtrise des processus, la prise en compte des exigences applicables, ainsi que la définition et le suivi d'objectifs visant l'amélioration continue de la performance globale.

Dans une démarche de maîtrise des risques et de fiabilité des interventions, Veyrat Masson s'appuie sur un système de management certifié MASE, garantissant la prévention des risques professionnels, la protection de la santé et de la sécurité au travail, et le respect des exigences légales et réglementaires. Dans cette dynamique, la direction affirme sa volonté de structurer et de faire évoluer son système de management en vue d'une certification ISO 9001, en s'engageant à mettre à disposition les ressources nécessaires, à renforcer l'implication du personnel et à améliorer durablement la satisfaction de ses clients.

Dans ce cadre, notre politique QSSE s'articule autour de cinq axes stratégiques principaux :

- Adopter une stratégie managériale participatif.
- Assurer la fidélisation des collaborateurs.
- Développer les compétences des collaborateurs.

Axe stratégique n°3 :

Fidéliser, motiver et fédérer les équipes dans le développement de l'entreprise



Axe stratégique n°4 :

Maîtriser les dangers et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au travail



Axe stratégique n°2 :

Maximiser l'efficacité opérationnelle et la productivité

- Optimiser l'usage de notre ERP en s'appuyant sur un référent, pour faciliter le pilotage stratégique et maximiser la performance de l'entreprise.
- Améliorer les flux de production, notamment grâce à la construction d'un nouveau bâtiment prévue fin 2026.

Axe stratégique n°5 :

Protection de l'environnement et prévention des pollutions

- Réduire les impacts environnementaux (filtration des rejets, gestion des déchets).
- Sensibiliser le personnel aux gestes écocitoyens et équiper les locaux.
- Remplacer, les produits polluants par des alternatives moins nocives, tout en respectant les exigences clients.



Axe stratégique n°1 :

Développer l'activité et diversifier les marchés et les clients

- Adapter notre exposition digitale.
- Augmenter le CA de nos clients existants ainsi que de nos nouveaux clients.
- Obtenir la certification ISO 9001.



- Assurer une organisation et des équipements adaptés pour garantir la sécurité et la santé du personnel.
- Préserver la santé physique et mentale du personnel en évaluant les risques professionnels et en mettant en place les mesures de prévention, tout en limitant l'exposition aux produits CMR.
- Assurer la formation, le maintien des compétences et l'information du personnel (CACES, habilitations, causeries).
- Réaliser les interventions sur site avec analyse des risques (PDP ou PPSPS) et privilégier systématiquement la sécurité face aux situations nouvelles.
- Analyser les accidents, presque accidents et situations dangereuses pour en tirer des enseignements et prévenir leur récurrence.



La réussite de cette politique et l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés ne peuvent être garanties que par l'adhésion et la participation de tous. Pour cela, les pilotes de processus ont pour mission d'animer leurs équipes afin que chacun contribue activement à cette démarche, car elle est l'affaire de tous. En tant que gérant, je veillerai à ce que les moyens financiers, humains, organisationnels et techniques nécessaires soient mis à disposition. Je compte sur l'implication de chacun pour assurer un déploiement efficace et efficient de notre Politique Qualité, Sécurité Santé et Environnement.

Michel CELLE – Gérant